

ALE LES ULIS
11 AV DES ANDES

IMM CARTHAGENE ZA COURTABOEUF
91940 LES ULIS

TEL. : 0164862770

Le :

05/08/03

N° D'IDENTIFIANT : 6757657E

DATE D'INSCRIPTION : 05/08/03

CODE ALE : 91123

MOTIF DE L'ÉMISSION DE LA CARTE

VOTRE INSCRIPTION VIENT
D'ÊTRE ENREGISTRÉE.
VOUS TROUVEREZ CI-DESSUS
LES COORDONNÉES DE L'AGENCE
LOCALE POUR L'EMPLOI DONT
VOUS DÉPENDEZ.

MR THOMAS THIBAUT
32 AV DES PIERROTS
91400 ORSAY

AVIS DE CHANGEMENT DE SITUATION

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M _____ déclare les changements suivants survenus dans ma situation :

~~ANTENNE DE PALAISEAU~~
A RENVoyer À L'ADRESSE CI-DESSOUS
9 RUE EDOUARD BRANLY
91120 PALAISEAU

N° IDENTIFIANT : 6757657E
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR
MR THOMAS THIBAUT
32 AV DES PIERROTS
91400 ORSAY

CHANGEMENT D'ADRESSE

Je change de domicile : _____ le _____
(fournir obligatoirement un justificatif)
Nouvelle adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél. : _____

CHANGEMENT DE NOM

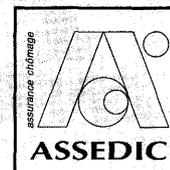
Je souhaite que soit pris en compte mon changement de nom
M Mme Mlle
Nouveau nom usuel : _____
Motif :
Mariage Divorce Autre

DÉCLARATION D'UNE ABSENCE supérieure à 7 jours

(l'absence est autorisée dans la limite de 35 jours par an)
Je déclare être absent de mon domicile
du _____ au _____

CERTIFIÉ EXACT, le _____ (date du jour)
Signature obligatoire

SIGNEZ AU RECTO LES REPRISES D'ACTIVITÉ, FORMATION, MALADIE, ARRÊT DE RECHERCHE D'EMPLOI



■ Nous vous rappelons que tout changement dans votre situation doit être signalé dans les trois jours, au moyen de cet avis de changement de situation.

■ Attention : si vous recevez une déclaration de situation mensuelle en fin de mois, vous devez la remplir et la retourner.



MR THOMAS THIBAUT
32 AV DES PIERROTS
91400 ORSAY

Références à rappeler
numéro interne 6757657E

PALAISEAU, le 05 août 2003

TC160690 AC64

Objet : INFORMATION MESSAGERIE VOCALE

Monsieur,

L'ANPE et l'ASSEDIC mettent à votre disposition des services communs vous permettant de déclarer votre situation mensuelle ou de consulter votre dossier.

Ces services sont accessibles à l'aide de votre numéro d'identifiant (indiqué sur tous les documents de l'ASSEDIC et de l'ANPE) et d'un code personnel.

Nous vous communiquons ci-dessous votre code personnel :

588699

A compter 01/12/03

Les services télématiques auxquels vous pouvez accéder sont les suivants :

- par téléphone : 08.90.642.642 pour déclarer votre situation ou pour consulter votre dossier
- par minitel : 3614 code ASSEDIC, pour déclarer votre situation et consulter votre dossier

Ces services sont utilisables 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le directeur, le responsable de site

MR P. PAULHIAC

Déclarez votre situation mensuelle

Déclaration pour la période du 01/12/03 au 31/12/03

**Pour la période du 01/12/03 au 31/12/03
votre Déclaration de Situation Mensuelle a été enregistrée le 07/01/04 à 16:09**

En fonction des informations que vous nous avez communiquées, votre inscription sur la liste des demandeurs d'emploi est maintenue.

Si vous avez reçu une déclaration de situation mensuelle par la Poste, il est inutile de nous la retourner.

Pour le mois suivant, nous vous conseillons de déclarer votre situation mensuelle entre le 1 et le 8 Février.

Déclarez votre situation mensuelle

Déclaration pour la période du 01/12/03 au 31/12/03 :

Vos réponses sont :

Pour confirmer vos choix, cochez la ou les cases correspondantes :

- Vous n'avez pas travaillé
- Vous n'avez pas été en stage
- Vous n'avez pas été en arrêt maladie
- Vous ne percevez pas de retraite
- Vous ne percevez pas de pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie
- Vous déclarez être toujours à la recherche d'un emploi

Pour modifier votre déclaration de situation mensuelle, [cliquez ici](#)Validez votre déclaration en cliquant sur 

Déclarez votre situation mensuelle

Déclaration pour la période du 01/01/04 au 31/01/04

**Pour la période du 01/01/04 au 31/01/04
votre Déclaration de Situation Mensuelle a été enregistrée le 05/02/04 à 18:32**

En fonction des informations que vous nous avez communiquées, votre inscription sur la liste des demandeurs d'emploi est maintenue.

Si vous avez reçu une déclaration de situation mensuelle par la Poste, il est inutile de nous la retourner.

Pour le mois suivant, nous vous conseillons de déclarer votre situation mensuelle entre le 1 et le 8 Mars.

Déclarez votre situation mensuelle

Déclaration pour la période du 01/01/04 au 31/01/04 :

Vos réponses sont :

Pour confirmer vos choix, cochez la ou les cases correspondantes :

- Vous n'avez pas travaillé
- Vous n'avez pas été en stage
- Vous n'avez pas été en arrêt maladie
- Vous ne percevez pas de retraite
- Vous ne percevez pas de pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie
- Vous déclarez être toujours à la recherche d'un emploi

Pour modifier votre déclaration de situation mensuelle, [cliquez ici](#)Validez votre déclaration en cliquant sur 